

FICHE DEMANDE ANIMATION

VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



COORDONNÉES DU DEMANDEUR

ASSOCIATION

NOM PRENOM

TEL PORTABLE

EMAIL

DEMANDE

ANIMATION

DATE

DU ___/___/___ au ___/___/___

LIEU ADRESSE

BESOINS (à REMPLIR obligatoirement)

OUI

NON

tables -chaises-barrières-bancs-panneaux-podium-containers*	RÉSERVATION MATÉRIEL			voir fiche à remplir annexe 1
location salle municipale	SALLE MUNICIPALE			voir fiche à remplir annexe 1
votre association souhaite la mise à disposition du personnel communal	PERSONNEL			voir fiche à remplir annexe 1
si vente alcool catégorie 3 (bières etc..)	DEBIT DE BOISSONS			voir fiche à remplir annexe 2 association max 5 / an
Si vous souhaitez une aide de communication (site-panneaux)	COMMUNICATION MAIRIE			Affiches ou flyer à FOURNIR
si occupation domaine public	ARRÊTÉ MUNICIPAL			fournir plan si circulation modifiée
	Mini Bus			
COMPTEUR	ELECTRICITÉ			voir éleance : 05-61-98-45-80
COMPTEUR	EAU			voir Siect : 05-61-56-00-00

* A PARTIR DU 01/01/2023 La tarification incitative (TI) sera active

à Cazères le : ___/___/___	SIGNATURE demandeur	
----------------------------	--------------------------------------	--

DEMANDE à TRANSMETTRE à association@mairie-cazeres.fr
toute demande devra être faite min **1 mois avant**

cadre réservé aux services			DOSSIER N°	2022-
	traitée par	visa		
ELUS				
services techniques : LOC SALLES				
services techniques : MATERIELS				
services techniques : PERSONNELS				
ADMINISTRATION				
COMMUNICATION				
POLICE MUNICIPALE				

ANNEXE 1

RÉSERVATION MATÉRIEL - LOCATION SALLES - PERSONNELS

ASSOCIATION			
DATE	DU ___/___/___ au ___/___/___		
MATÉRIEL			
	QTÉ SOUHAITÉE		QTÉ DISPONIBLE cadre réservé
Tables rectangulaires			
Chaises			
bancs			
barrières			
panneaux affichage bois			
podium			
containers *			

PERSONNEL				coût main d'oeuvre: /heure/agent	
			nbres heures estimées		coût estimé
l'association viendra retirer le matériel	OUI		0		0 €
			nbres heures estimées		coût estimé
Mise à disposition personnel pour livraison du matériel	OUI		19,5€ /H/agent		association gratuit
Mise à disposition personnel police Municipale	OUI		30 € /H/agent		association gratuit
Mise à disposition personnel pour cariste-déviation-chauffeur	OUI		24,7 € /H/agent		association gratuit

LOCATION SALLES MUNICIPALES						
		délibération N°2019-12-17		cocher		coût estimé
SALLE DES FETES " MICHEL BON"	Rez de chaussé avec bar		200 €	caution 1000 €		asso CAZ gratuit
SALLE DES FETES " MICHEL BON"	niveau - 2 avec cuisine		600 €	caution 1000 €		asso CAZ gratuit
SALLE DU CONSEIL "MICHEL PUJOL"			0	caution 1000 €		asso CAZ gratuit
MAISON GARONNE	HALLE + BUVETTE		800 €	caution 1000 €		asso CAZ gratuit
MAISON GARONNE	SALLE CONFERENCE		300 €	caution 1000 €		asso CAZ gratuit

		coût Total	

DEMANDE

D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE ⁽¹⁾ DE PROLONGATION D'OUVERTURE ⁽¹⁾

ANNEXE 2

M _____ le Maire,
Je soussigné ⁽²⁾ _____

agissant en qualité de _____
ai l'honneur de solliciter l'autorisation :

- d'ouvrir un débit temporaire de _____ catégorie
à _____
du _____ au _____ à l'occasion de : _____
- de tenir mon établissement ouvert la nuit
du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
pour le motif suivant : _____

Veillez agréer, M _____ le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le _____
(Signature)

ARRÊTÉ DU MAIRE ⁽¹⁾

Je soussigné, Maire d _____
Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L.3334-1 et L.3334-2 du Code de la santé publique ;
Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les arrêtés préfectoraux ;
Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article premier. – M ⁽²⁾ _____

- est autorisé à ouvrir un débit temporaire _____ catégorie
du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
à l'occasion de _____
- est autorisé à prolonger l'ouverture de son établissement
dans la nuit du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
pour le motif suivant _____
à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives
à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à _____ le _____
Le Maire,

AVIS DU MAIRE ⁽¹⁾

FAVORABLE DÉFAVORABLE
à la demande ci-dessus.

Date : _____
Le Maire,

AVIS DES SERVICES DE POLICE OU GENDARMERIE

FAVORABLE DÉFAVORABLE
à la demande ci-dessus.

Date : _____
L'officier de police ou de gendarmerie,



Direction
de la Voirie
et des Infrastructures

Demande d'implantation de publicité temporaire (manifestation culturelle)

Loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979
Décret n° 80-923 du 21 novembre 2000 (art. 2)
Décret n° 82-220 du 25 février 1982

Commune de Canton

Identité de l'Association ou de la manifestation	
.....	
Nom du responsable	
Personne à contacter	
Tél	Fax
E-mail	

Nature de la manifestation
.....
Dates

Date de mise en place (maximum 10 jours avant la manifestation).	Date d'enlèvement (maximum 5 jours après la manifestation).
---	--

Emplacements ou les dispositifs seront implantés	R. D. n°	et lieux
1
2
3
4
5
6

L'implantation est interdite sur

- les plantations,
- les monuments
- les poteaux d'E. D. F., Télécom et d'éclairage public,
- les supports de signalisation routière,
- les panneaux de signalisation routière.
- Ouvrages d'art et Giratoires Hors Agglomération

Les affiches doivent être collées sur des supports contreplaqué (dimensions 1,00 m x 1,50 m maximum).

L'usage de bâches agricoles en tant que banderole est strictement interdit ; Ainsi que les palettes en bois.

Secteur routier de
Adresse

CAZERES
48, rue du Président Wilson, 31220 CAZERES
Tél 05 61 90 84 51 - Fax 05 61 90 84 50

Avis du Secteur

FAVORABLE

DEFAVORABLE